



**PREMIER  
MINISTRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

*Service Communication*

Hôtel de Matignon, le 22 octobre 2020

**Conférence de presse de M. Jean CASTEX, Premier ministre  
avec Mme Roselyne BACHELOT, ministre de la Culture,  
M. Olivier VÉRAN, ministre des Solidarités et de la Santé,  
et M. Cédric O, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de  
la Relance et de la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les  
collectivités territoriales, chargé de la Transition numérique et des Communications  
électroniques**

**sur l'application des mesures pour lutter contre la COVID-19**

**20 avenue de Ségur**

**Jeudi 22 octobre 2020**

*Seul le prononcé fait foi*

**M. Jean CASTEX**

Bien, mesdames et messieurs, nous nous retrouvons pour un nouveau point d'information sur la crise épidémique et la présentation des nouvelles mesures décidées hier en Conseil de défense et de sécurité nationale sous l'autorité du Président de la République. En France comme partout en Europe, la deuxième vague est là. Nous observons aujourd'hui une progression rapide et très préoccupante de l'épidémie dans tous les pays d'Europe, en Italie, au Royaume-Uni, en Belgique, en Allemagne. Sans parler des pays d'Europe centrale, Pologne, République tchèque qui sont dans une situation très difficile. Nul n'est épargné. Disons les choses clairement. La situation est grave. Elle est grave en Europe, elle est grave en France. La semaine dernière, nous avons décidé de placer l'ensemble du territoire national en état d'urgence sanitaire et d'instaurer un couvre-feu en Île-de-France et dans 8 autres métropoles. Au cours des derniers jours, la situation sanitaire de notre pays a continué de se dégrader. La circulation du virus atteint aujourd'hui un niveau extrêmement élevé. Le nombre de personnes atteintes du Covid s'établit sur les 7 derniers jours à 251 pour 100 000 personnes ; c'est-à-dire une progression de 40 % en une semaine. Le taux de reproduction du virus se situe autour de 1,35, ce qui concrètement signifie un doublement du nombre de cas en 15 jours. Deux éléments supplémentaires méritent

d'être soulignés. D'abord, sans toucher les tranches d'âge, et notamment les plus de 65 ans, chez qui le nombre de cas a triplé en 6 semaines. Une diffusion du virus qui concerne désormais la quasi-totalité du territoire national. Cette progression de l'épidémie nous conduit à étendre les mesures de couvre-feu à 38 nouveaux départements et à un territoire d'Outre-mer, la Polynésie. Dans l'ensemble de ces départements et territoires, le couvre-feu s'appliquera de 21h00 à 6h00, sur l'ensemble du territoire des départements concernés et normalement pour une durée de 6 semaines. Ces règles entreront en vigueur à compter de vendredi minuit. Elles seront les mêmes que pour les métropoles, déjà placées en couvre-feu depuis samedi dernier. Cela signifie qu'à 21h00, chacun devra être chez soi et que, sauf exception, tous les lieux, commerces ou services recevant du public seront fermés. Comme pendant la période du confinement, il faudra, pour sortir après 21h00, vous munir d'une attestation prouvant que vous répondez de l'une de ces exceptions. L'attestation et l'ensemble des informations concernant la situation sanitaire et les mesures relatives au couvre-feu sont disponibles sur le site du Gouvernement ou en appelant le numéro vert 0 800 130 000. S'agissant des départements dont seules les grandes villes avaient été placés en couvre-feu la semaine dernière, j'ai demandé aux préfets d'étendre ce couvre-feu à l'ensemble du département. Au total, à compter de vendredi minuit, ce sont 54 départements et un territoire d'Outre-mer qui seront soumis à la règle du couvre-feu, soit 46 millions de nos concitoyens. Avec ces mesures, nous poursuivons notre stratégie de riposte graduée et territorialisée. Je vous rappelle que dans les autres départements non soumis au couvre-feu, des mesures de restrictions générales s'appliquent partout, notamment l'interdiction des rassemblements de plus de 6 personnes sur la voie publique, ainsi qu'un protocole sanitaire renforcé dans les restaurants. De même, le recours au télétravail a été vivement encouragé dans les entreprises, partout où cela est possible. Dans les administrations, les instructions prises prévoient au moins la moitié de la semaine en télétravail, mais exigent le maintien des fonctions de guichet. L'extension de la mesure de couvre-feu à de nombreux autres départements, y compris certains dans lesquels le virus ne circule pas encore autant que dans les grandes métropoles, est une mesure préventive que j'assume. Le virus s'accélère, nous devons anticiper davantage encore la mise en place de nos mesures. Ces mesures sont lourdes, j'en ai conscience. Mais je constate aussi qu'elles sont bien respectées. Depuis samedi dernier, les forces de l'ordre ont effectué 32 033 contrôles et prononcé 4 777 verbalisations pour non-respect du couvre-feu. Il est trop tôt à ce stade pour mesurer les effets du couvre-feu. C'est la semaine prochaine que nous verrons s'il commence à réduire suffisamment la circulation virale. En fonction des résultats obtenus et de l'évolution de l'épidémie, nous réévaluerons le dispositif pour éventuellement le durcir avec pour priorité absolue la volonté de sauver des vies et de protéger la santé de nos concitoyens à commencer par les plus vulnérables d'entre nous. Pour cela, nous devons impérativement préserver notre capacité d'accueil à l'hôpital et dans les établissements de santé. Or le taux d'occupation de nos lits de réanimation a dépassé la barre des 44 %. 4 régions sont plus particulièrement touchées : Auvergne – Rhône-Alpes, Île-de-France, PACA et Hauts-de-France, où la barre des 50 % de lits de réanimation occupés par des patients Covid a été franchie. Compte tenu du nombre élevé de nouveaux cas, cette tendance va se poursuivre dans les semaines à venir. Je vous le dis donc très clairement, les semaines qui viennent seront dures. Nos services hospitaliers vont être mis à rude épreuve et le nombre de morts va continuer d'augmenter. Les nouveaux cas d'aujourd'hui sont les malades hospitalisés de demain et malheureusement parfois les morts d'après-demain. Le mois de novembre sera éprouvant. Nous

le savons déjà. Chaque jour, le nombre de décès augmente. Je cède la parole à Olivier VÉРАН, ministre des Solidarités et de la Santé, pour un point plus détaillé sur la situation épidémiologique et celle de nos hôpitaux. Monsieur le ministre.

### **M. Olivier VÉРАН**

Monsieur le Premier ministre, 40 millions de personnes atteintes du Coronavirus dans le monde, plus d'un million de morts, plus d'un million cent mille morts de par le monde. C'est le bilan à date de cette pandémie, le bilan qui s'alourdit jour après jour. Nous avons connu une accalmie en France et en Europe après la première vague qui avait été terrible. Une accalmie estivale. Mais désormais, on peut considérer que l'Europe est à nouveau le continent le plus sévèrement touché par cette pandémie. Une grande majorité de pays de l'Union européenne ont désormais largement franchi ce qu'on appelle « le seuil d'alerte » et un peu partout, hélas, les hôpitaux se remplissent à nouveau. Un certain nombre de pays qui n'avaient pas connu de premières vagues, je pense à la République tchèque, par exemple, enregistrent un nombre de décès quotidien alarmant. La circulation du virus, vous le savez, je l'ai déjà dit, nous l'avons déjà dit, elle est moins rapide qu'au printemps dernier. Pourquoi est-ce qu'elle est moins rapide ? Parce que nous appliquons les gestes barrières, la distanciation sociale, parce que nous sommes équipés avec des masques et parce que le Gouvernement a mis en place des mesures qui visent justement à freiner la circulation du virus sur tout le territoire national et de manière proportionnée et différenciée dans les territoires dans lesquels il circule le plus. Donc, le virus circule moins vite qu'au printemps dernier mais sa diffusion est quand même croissante et dans des proportions alarmantes. Quelques chiffres pour s'en rendre compte. Il y avait au mois d'août 10 malades repérés, diagnostiqués pour 100 000 Français. Actuellement, ce sont en moyenne 250 malades pour 100 000 Français et dans certaines métropoles, je pense notamment à Saint-Etienne plus de 800 malades pour 100 000 Français, c'est-à-dire 80 fois plus de personnes diagnostiquées qu'au cours du mois d'août. En août, il y avait environ 1 500 contaminations par jour. Nous avons dépassé les 25 000 malades par jour en moyenne, c'est-à-dire plus de 1 000 malades diagnostiqués dans notre pays chaque heure du jour et de la nuit. Ces chiffres, ils doublent, vous l'avez dit, monsieur le Premier ministre, tous les 15 jours, malgré tous les efforts et ainsi sans mesures nouvelles là où c'est nécessaire pour freiner l'épidémie, il y aurait dans 15 jours plus de 50 000 malades diagnostiqués chaque jour. Pire encore, c'est en particulier chez les personnes âgées au-delà de 65 ans que la dynamique épidémique semble désormais la plus forte depuis quelques jours, cela même ces personnes au-delà de 65 ans qui même s'ils peuvent être en très bonne santé, par ailleurs, présentent le plus grand risque de faire des formes graves. L'impact sanitaire c'est-à-dire ces formes graves, celles qui nécessitent un recours à l'hôpital voire dans les cas les plus graves à la réanimation, cet impact sanitaire, il est réel, il est palpable et au-delà des chiffres qui peuvent s'égrener au quotidien, ce sont les appels des médecins et des soignants qui reprennent, ce que nous avons connus au printemps dernier. Les appels de ces médecins qui au quotidien se battent pour sauver des vies à l'hôpital et qui nous disent faire face à une vague de malades graves qui arrivent par les services des urgences, par le Samu et qui remplissent les hôpitaux et les services de réanimation. Il y avait hier près de 2 000 malades hospitalisés et plus de 250 patients admis en réanimation. En région Auvergne – Rhône-Alpes, au 15 septembre, il y avait 88 malades en réanimation. Au 2 octobre, il y en avait 149 en

réanimation. Hier, il y avait 360 malades en réanimation. Quand je dis que sans mesure nouvelle, la situation s'aggraverait de la même manière, est-ce à dire que les mesures qui ont été prises comme la limitation des grands rassemblements, la fermeture des bars, la limitation des rassemblements y compris dans la sphère privée à 6 personnes au maximum, ou encore le couvre-feu partout où il a été mis en place, est-ce à dire que ces mesures seraient inefficaces ? La réponse est non et vous l'avez dit Monsieur le Premier ministre. Il est trop tôt pour pouvoir tirer des conclusions et les enseignements de l'impact de ces mesures pour freiner l'épidémie. Un rappel, lorsque le confinement généralisé a été mis en place dans notre pays, les courbes ont commencé à s'infléchir à partir de 15 à 18 jours. C'est le temps qui est nécessaire pour véritablement mesurer l'impact des mesures que nous prenons. Et effectivement, en début de semaine prochaine, nous espérons des premiers signes, un frémissement de l'incidence à l'échelle du pays. Sur la courbe qui apparaît, vous pouvez vous poser la question : pourquoi est-ce que cette courbe qui augmentait, avait commencé à s'infléchir avant de repartir très fort ? C'est un phénomène que nous avons constaté en France mais également dans les pays voisins. Je pense à la Belgique, en Grande-Bretagne, en Espagne, mais désormais aussi en Allemagne et l'Italie. Les chercheurs se penchent sur la question. Peut-être est-ce lié à la vague de froid qui a frappé l'Europe, le grand refroidissement qui est arrivé à cette période-là, qui fait que l'incidence est repartie de plus belle. En tout cas, ce qu'on peut aussi retenir de cette courbe c'est que, à un moment, les mesures de gestion, les mesures pour freiner la diffusion du virus avaient commencé à porter leurs fruits. C'est exactement ce que nous attendons des mesures qui ont été mises en place de façon proportionnée sur le territoire national pour les prochains jours et les prochaines semaines. Et vous l'avez dit, ce n'est pas de la prédiction. C'est hélas une évidence, une certitude, le nombre de formes graves, le nombre d'hospitalisations, le nombre d'admissions en réanimation et le nombre de décès va forcément augmenter dans les semaines qui vont venir parce que ce n'est que le reflet des malades qui sont diagnostiqués actuellement. Un malade qui se contamine va développer des symptômes 4 à 5 jours après, quand il développe des symptômes en général ; et les formes graves apparaissent entre 8 et 10, voire 15 jours après la contamination. Ainsi quand vous avez une incidence comme celle que nous avons en France ou en Europe chez des personnes dites fragiles, vulnérables du fait de leur âge, on le sait, hélas, qu'un certain nombre d'entre elles iront nécessairement à l'hôpital et en réanimation. C'est pour cela d'ailleurs que nos soignants et nos médecins sont en alerte permanente, en ville comme à l'hôpital. Ils sont en alerte permanente pour d'abord faire de la place à l'hôpital. Au-delà même des réanimations, il y a un besoin de lits hospitaliers et des mesures sont mises en place. Je vais vous en citer une qui est en cours de mise en place dans la région Ile-de-France. Le directeur général de l'Agence Régionale de Santé demande par exemple aux établissements privés qui ont des services de rééducation qui ne sont pas forcément occupés de pouvoir y transférer des malades qui vont à l'hôpital dans des services de médecine, qui ne sont pas atteints du Covid, de manière à libérer de la place dans les services de médecine dans les hôpitaux et dans les cliniques pour pouvoir y admettre des malades atteints du Covid. Faire de la place c'est aussi préparer les réanimations. Vous le savez, nous l'avons dit et répété, nous avons les équipements de protection qui sont nécessaires, nous avons des médicaments de réanimation avec un stock national permettant de soigner davantage encore de malades si c'était nécessaire que pendant la première vague. Je n'ai jamais caché que l'enjeu majeur était celui des ressources humaines : identifier des soignants, des médecins, des infirmières, des aides-soignants capables à nouveau,

comme ils l'ont fait avec leur courage extraordinaire, de venir aider, épauler et renforcer les équipes lorsque cela devient nécessaire. Monsieur le Premier ministre, vous aviez annoncé la semaine dernière des mesures pour majorer les heures supplémentaires pour les aides-soignants, les infirmières, des compensations au cas où des congés ne pourraient pas être pris. Nous avons également, dans le cadre du budget de la Sécurité sociale, financé tout ce qui relèverait de l'hébergement, de l'alimentation, des transports, à l'instar de ce que nous avons réalisé pendant la première vague. Nos soignants sont certes des héros qui prennent soin de nous, mais c'est aussi à nous de prendre soin d'eux. C'est également la préparation de la réanimation, ce qu'on appelle la déprogrammation. Quand on veut augmenter les lits de réa, il faut fermer d'autres lits pour les transformer en lits de réanimation. Vous le savez, nous n'avons pas souhaité déprogrammer l'ensemble des soins sur tout le territoire national, contrairement à ce qui avait été fait au printemps dernier, notamment du fait que la progression est moins exponentielle. Le virus circule un peu moins vite et donc cela nous permet d'avoir un peu plus de délais pour pouvoir fonctionner de façon pratique. Chaque hôpital, chaque région, chaque département est doté d'un protocole sanitaire lui permettant de savoir comment agir dès lors que la pression sanitaire augmente. Un exemple dans la région Auvergne – Rhône-Alpes, l'ensemble des soins de chirurgiens programmés en dehors de la chirurgie qu'on appelle ambulatoire ou de la chirurgie cancérologique, l'ensemble de la chirurgie programmée dans le secteur public et dans le secteur privé ont été retardés, suspendus pour une durée d'au moins deux semaines pour laisser de la place. Déjà, dans cette région Auvergne - Rhône-Alpes, des transferts de malades graves ont lieu au sein de la région entre deux hôpitaux quand un hôpital n'a plus suffisamment de place. Et alors s'enclenche la dynamique de création, de montée du nombre de lits de réanimation pour pouvoir accueillir de nouveaux malades. Quelques chiffres : nous avons dans notre pays, historiquement, 5 100 places de réanimation avec respirateur et équipe personnelle. Nous sommes montés à 5 800 lits dans la durée à la faveur de l'été, avec des efforts conséquents qui ont été réalisés par l'ensemble des hôpitaux – +15 % de places de réanimation. Nous sommes capables de monter à 7 700 lits dans un délai de moins de quinze jours, sans forcément déprogrammer beaucoup de soins et sans forcément rappeler beaucoup de personnel, mais au prix d'un effort d'organisation important. Et s'il devenait nécessaire d'augmenter davantage encore nos capacités d'accueil en réanimation, sachez qu'au 15 avril dernier, il y avait eu 10 700 lits de réanimation mobilisés pour accueillir des malades. Ce qui ne veut pas dire 10 700 malades du Covid puisque quoi que nous fassions, nous aurons besoin de lits de réanimation pour des malades qui viennent pour d'autres motifs. En moyenne, au moins 3 000 lits sont occupés au quotidien par des gens qui sont en réa pour d'autres motifs. Quand on parle de la préparation du système sanitaire, on parle du système sanitaire dans son ensemble et c'est un système qui a su s'adapter et qui sait encore s'adapter même sous une forte pression épidémique. Par exemple, nous sommes passés en deux semaines de 1,1 million de tests réalisés par semaine à 1,6 million de tests réalisés au cours des 7 derniers jours. Et le tout sans augmenter les délais puisque 90 % désormais des résultats des tests réalisés sont donnés dans les 48 heures. Un autre exemple de la mobilisation, chaque jour, les agences régionales de santé, le personnel et les équipes qui travaillent au sein des agences, mais aussi au sein de l'assurance maladie et les médecins en ville, sont capables d'appeler 90 000 Français, c'est-à-dire, le nombre de gens qui sont contaminés, diagnostiqués pour le coronavirus ainsi que les cas contacts. C'est un effort sans précédent dans l'histoire sanitaire de notre pays. Enfin, et vous me l'avez déjà entendu dire

plus d'une fois, mais je le répète, quand on parle de système sanitaire, on parle des femmes et des hommes qui sont mobilisés au quotidien, les infirmières, les aides-soignants, les laborantins, les biologistes, les médecins, les brancardiers, les ambulanciers, ce sont eux qui prennent soin de nous. Et quand je dis que nous devons prendre soin d'eux, j'ai dit que le Gouvernement faisait sa part, mais c'est aussi à chacun de nous qu'il revient, comme citoyen, de faire preuve de solidarité, de faire attention dans notre quotidien, de ne pas prendre de risques, de ne pas exposer les personnes autour de nous au risque de contamination. C'est ainsi que chacune et chacun d'entre nous, Français, citoyens, pouvons aussi accompagner nos soignants dans la lutte qui a débuté et qui sera longue contre cette épidémie.

### **M. Jean CASTEX**

Merci beaucoup monsieur le ministre. Je veux à mon tour, remercier une fois encore tous les soignants, les équipes techniques et les laborantins, les personnels administratifs et finalement l'ensemble de cette chaîne de santé et de la médecine de ville aux établissements de soins qui sont en première ligne depuis mars dernier et qui sont à nouveau mis à rude épreuve. Je dis également ma gratitude aux collectivités territoriales impliquées dans la mise en œuvre des mesures de restriction, mais également dans les indispensables actions de communication et de prévention, notamment vis-à-vis des publics vulnérables ou fragiles. Mais au-delà de notre capacité à prévenir, à dépister, à soigner, au-delà des mesures administratives que nous déployons, je veux insister solennellement sur le fait que nous avons besoin de l'implication de tous. On ne cesse de le dire et de le répéter, mais je le fais encore, car c'est une conviction profonde : la clé de cette lutte contre l'épidémie est plus que jamais entre les mains de chacune et de chacun de nous. Nous détenons tous à notre niveau, une partie de la solution. Elle est connue : porter le masque, se laver très régulièrement les mains ou utiliser du gel, tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir, utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter, saluer sans se serrer la main et éviter les embrassades, respecter une distance d'un mètre, aérer les lieux dans lesquels vous vivez et travaillez, et enfin, plus que jamais réduire ses interactions sociales. C'est un sujet de responsabilité et de solidarité collectives. C'est aussi un enjeu de protection pour tous. Tant qu'on n'est pas touché, on se croit intouchable. Pourtant, ce virus frappe tout le monde. Il concerne tout le monde, jeunes et moins jeunes, en ville comme à la campagne, avec, certes, des formes plus ou moins graves mais sans que nul ne puisse se considérer à l'abri, y compris les jeunes. J'en appelle donc encore et encore à la solidarité nationale et à une mobilisation sans faille. Car si nous ne réussissons pas collectivement à juguler l'épidémie, nous ferons face à une situation dramatique et nous devons envisager des mesures beaucoup plus dures. Il est encore temps de l'éviter, mais il ne nous reste plus beaucoup de temps. Je voudrais donner la parole au professeur Étienne GAYAT, directeur médical de crise à l'hôpital Lariboisière, qui va nous rappeler que tous les types de profils peuvent développer des formes, y compris graves, de la maladie. Monsieur le professeur.

### **M. Étienne GAYAT**

Merci beaucoup, Monsieur le Premier ministre, et merci de me donner l'opportunité, effectivement, de vous présenter quelques éléments de la réalité de ce qu'on vit dans les hôpitaux et en particulier aux hôpitaux d'Île-de-France dans lesquels je travaille. Ce que l'on

observe depuis quelques semaines, c'est effectivement une augmentation continue du taux d'incidence du virus dans toutes les classes d'âge. Et ce qu'on a observé, c'est une augmentation, qui a commencé dans les classes d'âge les plus jeunes, des patients de moins de 30 ans, et puis, un peu plus tard, des patients de moins de 40 ans. Et on voit aujourd'hui une augmentation qui s'infléchit encore fortement chez les patients, cette fois plus fragiles parce que plus âgés. Donc, ça nous rappelle effectivement qu'un des moyens efficaces et dont on espère que, notamment le couvre-feu portera ses fruits, c'est de limiter la diffusion et la circulation. Et aujourd'hui, il n'y a qu'un remède à ça, c'est de limiter nos interactions pour éviter de transmettre le virus. On observe, parmi les patients qu'on a à prendre en charge quotidiennement, des formes de contamination à l'intérieur de la cellule familiale, à l'intérieur de couples. On a eu à prendre en charge, en particulier dans la première vague, et on espère ne pas l'avoir aujourd'hui, des couples, y compris des couples en réanimation atteints de la COVID-19. Donc ça, c'est une réalité. La deuxième réalité, c'est qu'on a eu l'impression d'entendre que le virus, dans sa forme d'aujourd'hui, était moins grave et éventuellement moins virulent. Et ce qu'on observe, ce n'est pas tout à fait ça, malheureusement. On observe deux faits. C'est que les patients qui sont admis dans nos services de réanimation, quand on regarde à peu près la distribution de l'âge et qu'on la compare depuis cet été par rapport au premier pic épidémique, eh bien cette distribution de l'âge, elle est en fait strictement similaire, encore une fois, parmi les patients les plus graves, à savoir que 50 % des patients admis en réanimation ont moins de 60 ans. Et quand on s'intéresse encore à des patients plus jeunes, on a effectivement entre 15 et 20 % de patients de moins de 40 ans en réanimation. Très, très factuellement, il y a, dans l'hôpital dans lequel je travaille, qui est l'hôpital Lariboisière, sur les 32 lits de réanimation qui sont ouverts, 15 patients atteints de COVID-19, 3 d'entre eux ont moins de 40 ans et ont fait des formes graves. Ce qu'on a observé pendant les premières semaines de l'été, c'était des patients qui présentaient notamment moins de besoin de ventilation artificielle ; ce qui était évidemment un signal très positif. Malheureusement, on observe maintenant depuis quelques semaines une remontée de ces besoins de soins très lourds de réanimation qui fait dire que la virulence du virus est la même et qu'elle touche toutes les couches de la population. Un message important que j'aimerais porter au nom de la communauté soignante et singulièrement celle de réanimation, c'est d'essayer de contredire un peu l'idée que la solution face à cette remontée épidémique et à cette deuxième vague, ce serait d'augmenter les lits de réanimation, ce qui sous-entendrait que venir en réanimation, ce n'est pas grand-chose. Quand on vient en réanimation, malheureusement ce qu'on observe c'est 15-20 % de patients qui n'en sortiront pas parce qu'ils y mourront et que parmi ceux qui sortiront de réanimation, il y a encore des patients qui continuent de mourir dans l'année qui suit et beaucoup d'entre eux, et on l'observe avec la COVID-19 comme on l'observe avec les autres pathologies de réanimation, sortent avec des séquelles lourdes dont ils mettront du temps à se remettre. Donc, vraiment, le message ce n'est pas d'augmenter le nombre de lits de réanimation, c'est de tout faire pour éviter l'admission en réanimation et donc éviter la circulation des virus et les contaminations. Un des moyens, c'est effectivement, encore une fois, la distanciation. On l'a beaucoup dit, on l'a observé comme étant efficace et puis, tout ce qui est le tracing des patients, c'est-à-dire être capable de repérer les patients qui sont contacts d'un cas positif afin d'éviter qu'eux-mêmes aillent contaminer d'autres patients. C'est aussi une réalité qu'on partage. Il y a des patients qui n'ont pas de symptômes et qui sont pourtant

contagieux et c'est ceux-là probablement qu'il faut identifier le plus tôt possible pour éviter plus de dissémination. Je vous remercie, monsieur.

### **M. Jean CASTEX**

Merci beaucoup. Merci beaucoup, monsieur le professeur. Face à l'accélération de l'épidémie qui vient d'être rappelée, nous devons mobiliser tous les outils. Les nouvelles technologies constituent un de ces outils utiles pour retracer les chaînes de contamination, et ce tout particulièrement lorsque la circulation du virus est élevée et nous y sommes. Le Gouvernement lance aujourd'hui la nouvelle application « Tous Anti-Covid ». Elle est disponible au téléchargement dès aujourd'hui et je vous invite à tous la télécharger, comme je l'ai fait moi-même. Je cède la parole à Cédric O, le secrétaire d'État en charge du dossier, pour qu'il vous présente les nouvelles fonctionnalités de l'application.

### **M. Cédric O**

Merci monsieur le Premier ministre. Les mesures qui ont été annoncées aujourd'hui sont difficiles et Olivier VÉRAN, le ministre de la Santé, l'a dit, elles pourraient l'être encore plus à l'avenir. Mais cela n'est pas inéluctable. Nous ne sommes pas condamnés à une politique de *stop and go* dont nous savons à quel point elle est pénible pour nos concitoyens et dévastatrice pour notre économie. Pour cela, et monsieur le Premier ministre l'a rappelé, nous avons besoin d'être, chacun d'entre nous, acteurs de la lutte contre le virus. C'est bien sûr le port du masque. Ce sont bien sûr les réflexes de distanciation physique. C'est bien sûr la réduction de nos interactions sociales, mais c'est aussi l'utilisation de tous les outils qui peuvent nous aider à contrôler un virus qui va durer tout en continuant à vivre, et notamment les outils numériques. Ces outils numériques doivent permettre à chacun d'être acteur des 3 piliers de la stratégie mise en place pour réduire durablement la circulation du virus et de participer à notre résilience et à notre résistance collective : tester, alerter et protéger. Ce que nous voulons faire avec ces outils numériques, c'est rendre chaque Français réellement acteur de l'ensemble de la chaîne de lutte contre le virus. C'est d'abord tester, et je veux rappeler ici l'existence et l'utilité du site [depistagecovid.gouv.fr](https://depistagecovid.gouv.fr), je répète : [depistagecovid.gouv.fr](https://depistagecovid.gouv.fr), qui permet à chacun de trouver facilement un laboratoire près de chez soi et d'être informé des temps d'attente. Il ne faut pas renoncer à se faire tester parce que l'on pense qu'on ne sait pas où aller ou que c'est trop long. Cet outil développé avec les équipes du ministère de la Santé vous facilitera la vie si vous devez vous faire tester et surtout, vous permet, en remontant vos informations sur les temps d'attente, de partager une information précieuse pour tous. C'est aussi alerter, et monsieur le Premier ministre vient de le dire, pour gagner du temps sur le virus. Nous avons lancé aujourd'hui l'application « Tous Anti-Covid », mise à jour de l'application « Stop Covid ». Il faut, au sujet de l'application « Stop Covid », être extrêmement clair. Oui, l'application n'a pas été suffisamment téléchargée pour être un outil vraiment utile dans la lutte contre le coronavirus. Et s'il faut en prendre la responsabilité, nous la prenons entièrement, moi le premier. Mais cette adoption insuffisante est aussi, malheureusement, collectivement, une opportunité manquée. Personne ne se réjouit de devoir fermer les restaurants, les bars ou encore les salles de concert et de cinéma. Personne ne se réjouit de devoir limiter ses interactions sociales, mais pour éviter cela et pour éviter cela à l'avenir, nous avons besoin de « Tous Anti-Covid ». Le Conseil



scientifique dans son avis rendu aujourd'hui a été extrêmement clair sur ce point. La diffusion massive des applications du même type à l'étranger, au Royaume-Uni, en Allemagne, au Canada, confirme ce que les études épidémiologiques des chercheurs et des soignants ont toujours dit et demandé : si nous sommes suffisamment à télécharger et à activer cette application, cet outil peut être extrêmement utile dans la lutte contre l'épidémie. Suffisamment cela veut dire que nous devons être plusieurs millions à le faire. Les Britanniques et les Allemands sont entre 15 et 20 millions à l'avoir fait, il n'y a pas de raison qu'il n'en soit pas de même en France. Un rappel peut-être sur ce qu'est Tous Anti-Covid. C'est très simplement un geste barrière supplémentaire afin de lutter contre l'épidémie et sa propagation. Tous Anti-Covid fonctionne de manière simple : si vous avez croisé le chemin d'une personne contaminée dans un bar, dans un restaurant, dans un cinéma, dans un lieu recevant du public et que vous aviez tous les deux l'application, alors vous pourrez être prévenu dès que la personne en question recevra le résultat de son test. Ce qui vous permettra, premièrement, d'être averti et de vous isoler, ce qui vous évitera de contaminer de nouvelles personnes, surtout si vous êtes asymptomatique. Tous Anti-Covid nous permet de gagner du temps ; d'utiliser le message reçu dans l'application pour avoir accès à la file prioritaire de test des cas contacts comme toutes les personnes identifiées comme cas contacts par l'Assurance maladie. Tous Anti-Covid c'est un geste simple que nous faisons souvent : télécharger une application mobile, l'activer et la garder ouverte. Mais à l'image d'un vaccin et je l'ai dit, ce geste n'est utile que si nous sommes très nombreux à le faire. C'est pourquoi je veux m'adresser directement à toutes les Françaises et tous les Français : nous avons besoin de vous, nous avons besoin de tous, nous avons besoin de chacun. Toutes les garanties ont été prises. La CNIL, la Commission nationale informatique et libertés, a audité en profondeur et validé l'application. Son code source est ouvert et public et permet à chacun de vérifier ce que je viens de dire. Tous Anti-Covid n'est pas un outil pour le Gouvernement. Il est un outil collectif très largement soutenu par la communauté médicale qui doit nous permettre de garder les lieux de vie ouverts, qui doit vous permettre de vivre le plus normalement possible tout en vous protégeant. Cette application, c'est la vôtre. Téléchargez-la et activez-la dès que vous vous rendez dans un lieu recevant du public. Depuis Stop Covid, l'application a évolué. Elle continuera à le faire. Bien sûr, elle conserve sa fonction d'historique des contacts avec les mêmes garanties pour la vie privée. Mais avec Olivier VÉRAN, nous l'avons fait évoluer pour en faire un vrai outil individuel d'information et de lutte contre l'épidémie. C'est pourquoi elle intègre, dans la version mise en ligne aujourd'hui, des éléments d'information quotidiens tels que le nombre de personnes testées positives chaque jour, le taux d'incidence, le fameux R, ou encore le taux d'occupation des lits de réanimation par les malades Covid. Ces éléments, donnés dans un premier temps sur une base nationale, seront adaptés à la ville de chacun dans les jours qui viennent. L'application présente également ses chiffres d'adoption : nombre d'enregistrements, nombre de cas déclarés dans l'application et nombre de cas notifiés, ceci dans une logique de transparence et de mobilisation. Elle diffusera également plusieurs fois par semaine des éléments d'information ou d'actualité sur la connaissance et la lutte contre le virus. Elle intègre enfin un lien vers la carte de dépistagecovid.gouv.fr qui recense, je le rappelle, l'ensemble des laboratoires où se faire tester. Cette nouvelle application, nous l'incarbons par un nouveau nom, Tous Anti-Covid, et un nouveau logo que vous avez découvert derrière moi. Ces premières fonctionnalités seront enrichies toutes les deux semaines de nouvelles fonctionnalités. Parmi celles-ci, je pense notamment à l'intégration de l'attestation

de sortie ou encore à une alternative aux cahiers de rappel dans les restaurants. Tout cela car l'épidémie est appelée à durer. Je veux à cet égard insister sur cette notion de temps. Nous n'attendons pas avec ce redémarrage de Grand Soir de Tous Anti-Covid. Nous avons besoin dans la durée que plusieurs millions de Français téléchargent l'application. C'est pourquoi nous voulons encore une fois dans la durée faire de Tous Anti-Covid un couteau suisse numérique pour faciliter la vie quotidienne avec l'épidémie. Protéger enfin, les Français sont mobilisés dans la lutte contre l'épidémie. Ils souhaitent adopter les bons gestes pour se protéger et protéger les autres mais ils ont souvent besoin de conseils personnalisés. Le numérique est un formidable levier pour le faire dans un contexte, on le sait, où l'information foisonne et évolue sans cesse. C'est dans cet esprit et avec l'ensemble de la communauté médicale qu'a été développé mesconseilscovid.fr, je répète mesconseilscovid.fr. Ce site vous permet en renseignant quelques questions d'avoir des conseils personnalisés. Et si vous êtes touchés par le virus, il vous permet de suivre dans le temps vos symptômes et de prendre les bonnes décisions. Ensemble, ces trois outils forment un tout pour faire du numérique l'outil de chacun et de tous dans la lutte contre le virus. Je vous remercie.

## **M. Jean CASTEX**

Merci beaucoup monsieur le secrétaire d'Etat de ces informations importantes. Mesdames et messieurs, l'instauration du couvre-feu et son extension à de nouveaux territoires a et aura des conséquences économiques lourdes pour de nombreux secteurs professionnels. Pour y répondre, les mesures de soutien annoncées la semaine dernière seront étendues à l'ensemble des départements basculant sur le régime du couvre-feu : le renforcement du fonds de solidarité, les exonérations de cotisations sociales, le prolongement des prêts garantis ainsi que des dispositifs d'activité partielle. Nous continuons à travailler en lien avec les fédérations et les représentants des différents secteurs concernés pour continuer à améliorer nos dispositifs. Mieux prendre en compte les loyers payés par ces entreprises ou encore encourager davantage la médiation entre locataire et bailleur. Avancer sur la question des congés payés et proposer un nouveau régime d'assurance pour les entreprises en cas de catastrophe sanitaire. À tous ces secteurs économiques particulièrement impactés par les mesures de restriction que nous sommes tenus de prendre : hôtellerie, bar, restauration, l'événementiel, sport, culture et d'autres encore. A tous, je veux dire que le Gouvernement comprend leur désarroi et parfois leur sentiment d'injustice alors qu'ils ne demandent qu'à travailler et à vivre de leur travail. Ces mesures ne sont en aucun cas des sanctions contre eux. Elles sont des mesures de prévention destinées à limiter la propagation du virus. Et d'ailleurs, tous les autres pays prennent des mesures comparables. C'est la raison pour laquelle la solidarité nationale doit, comme nous le faisons depuis le début de cette crise, se déployer en leur direction. Au nom de quoi n'indemniserions-nous pas des secteurs que pour des justes raisons d'intérêt général sanitaire nous empêchons de vivre normalement ? Cela a un coût, bien sûr, mais les laisser tomber aurait un coût moral, humain, mais aussi financier, bien plus lourd encore. S'agissant en particulier du secteur de la culture, nous avons reçu ce matin, avec la ministre de la Culture, les représentants du cinéma et du spectacle vivant. Ils nous ont fait part de leur grande difficulté à maintenir leur activité en raison du couvre-feu. Nous avons travaillé ensemble à des dispositifs de soutien spécifiques pour faire en sorte que les salles de cinéma ne ferment pas partout en France, que

les salles de spectacles puissent rester ouvertes le plus possible pour préserver l'accès à la culture essentiel en cette période de crise. Comme nous faisons tout pour maintenir l'accès à l'éducation pour nos enfants. La ministre va vous présenter les mesures que le Gouvernement a décidé d'engager en faveur du secteur culturel. Voici donc madame Roselyne BACHELOT.

### **Mme Roselyne BACHELOT**

Oui, le Premier ministre, le ministre de la Santé, le professeur GAYAT l'ont rappelé, la situation sanitaire est grave et la mesure de couvre-feu qui a été annoncée par le président de la République doit nous aider à affronter collectivement cette deuxième vague, à stopper la propagation du virus et à mieux protéger chacune et chacun d'entre nous. Vous l'avez dit, monsieur le Premier ministre, cette mesure de santé publique et de protection a un impact très fort sur le monde de la culture, à nouveau particulièrement atteint. En effet, l'essentiel du spectacle vivant et du cinéma se déroule en soirée, dès mercredi soir. J'ai échangé avec les professionnels du spectacle vivant et du cinéma, comme je le fais avec l'ensemble du secteur culturel depuis ma prise de fonction. Individuellement et collectivement, j'ai également eu à cœur d'évoquer la situation avec plusieurs élus locaux concernés et j'ai souhaité réunir mardi prochain les associations d'élus dans le cadre du Conseil national des territoires pour la culture. Vraiment, je tiens à saluer les efforts qui ont été faits par les professionnels de la culture extrêmement engagés à maintenir le lien avec le public et qui sont en train de s'adapter, de trouver des solutions dans ce contexte nouveau. L'État sera à leur côté pour surmonter cette crise, et les accompagner dans leurs efforts d'adaptation et d'innovation. Ce soutien est extrêmement important, et sa nécessité est partagée par l'ensemble des Français. Chacun a besoin, nous avons besoin de culture et peut-être encore plus durant cette crise qui a affecté notre capacité à nous rassembler. Et les mesures que je vais évoquer sont essentielles, elles vont permettre de préserver l'accès de tous à notre culture. Bien entendu, je souhaite d'abord confirmer que le renforcement des mesures transversales, que vous avez décrites, Monsieur le Premier ministre, et qui ont été annoncées par Bruno LE MAIRE jeudi dernier, toutes ces mesures vont s'appliquer à l'ensemble du secteur culturel et notamment au spectacle vivant et au cinéma. Cela veut concrètement dire que la culture est éligible aux fonds de solidarité, aux exonérations de charge sociale, à l'activité partielle lorsqu'elle est nécessaire, au prêt garanti par l'État ainsi qu'à toutes les mesures d'accompagnement. Pour ne pas que le secteur culturel s'effondre, le Gouvernement a décidé de prendre également des mesures spécifiques complémentaires. S'agissant du spectacle vivant, ce sont 85 millions d'euros d'aides qui vont être débloqués. En effet, dans les territoires concernés, le couvre-feu a de lourdes conséquences sur le maintien de l'activité. Les structures adaptent les horaires, mais évidemment, elles ne rencontrent pas forcément leur public. La fréquentation et donc leurs ressources vont diminuer. Notre objectif, c'est à la fois de sauvegarder les programmations et les salles, en permettant de jouer même à jauge extrêmement réduite. Pour le spectacle vivant musical, le fonds de sauvegarde et le fonds de compensation seront dotés de 55 millions d'euros complémentaires dont 3 millions destinés particulièrement aux auteurs. Les dispositifs mis en place seront confiés au Centre national de la musique et bénéficieront à l'ensemble des acteurs du secteur privé ou subventionné. Nous allons par ailleurs proposer au Parlement de prolonger l'exonération de la taxe sur les spectacles au premier semestre 2021 pour alléger les charges des entreprises du

secteur. Pour les autres champs du spectacle vivant, notamment le théâtre, y compris les auteurs, une enveloppe complémentaire de 20 millions d'euros sera mise en œuvre pour accompagner le secteur privé comme le secteur subventionné, y compris les auteurs. Enfin, pour ne laisser personne de côté, début septembre, le ministère de la Culture a mis en place un fonds d'urgence spécifique et temporaire de solidarité aux artistes et techniciens du spectacle qui n'entrait dans aucun autre dispositif. Nous allons l'abonder, le doubler pour atteindre 10 millions d'euros. Deuxième secteur de la culture particulièrement touché, le cinéma. Avec le couvre-feu les deux séances du soir de 20h00 et de 22h00 ne peuvent plus se tenir. Or, ces deux séances représentent la moitié du chiffre d'affaires des salles. Notre objectif est de faire en sorte que les cinémas ne ferment pas, que le public puisse continuer à aller voir des films. Pour cela, il faut que les sorties de films soient maintenues sur l'ensemble du territoire, malgré les risques économiques importants pris par les distributeurs. Au total, les mesures qui vont venir en soutien de l'activité du secteur cinématographique représentent 30 millions d'euros. Pour cela, nous mettons en place 4 mesures. La création d'un complément de prix sur chaque billet en zone de couvre-feu pris en charge par l'État et reversé aux distributeurs pour alléger les risques qu'ils vont prendre. Un bonus renforcé du soutien automatique généré par les distributeurs pendant les 6 semaines de couvre-feu. Nous doublerons également le barème normal du soutien automatique pour les producteurs sur cette même période, jusqu'à 1,5 million d'entrées. Et enfin, le fonds de compensation des pertes des exploitants sera parallèlement réabondé afin de tenir compte de la perte supplémentaire de chiffre d'affaires que représente le couvre-feu pour les salles de cinéma. Ce sont donc au total 115 millions d'euros qui vont être injectés pour soutenir le spectacle vivant et la culture. C'est un nouvel effort exceptionnel qui vient s'ajouter à toutes les mesures que nous prenons depuis le début de la pandémie. Je veux vraiment remercier du fond du cœur les professionnels pour leur engagement de tout faire pour continuer à ouvrir dans les conditions sanitaires les plus sûres et je remercie évidemment nos concitoyens qui, on le voit depuis le début de la semaine, veulent continuer à aller voir des artistes sur scène et aller voir des films et je veux leur dire que le Président de la République, le Premier ministre et le Gouvernement sont à leurs côtés pour que notre culture ne s'arrête pas.

## **M. Jean CASTEX**

Merci beaucoup madame la ministre. Mes chers concitoyens, la situation est difficile mais l'État est prêt et l'ensemble du Gouvernement est mobilisé et avec l'État, toutes les collectivités publiques et les services publics. Les contraintes que nous devons collectivement nous imposer sont importantes et j'en ai parfaitement conscience. Cette crise sanitaire est appelée à durer sans doute plusieurs mois encore mais si nous faisons ensemble les efforts nécessaires en respectant les règles communes ou individuelles pour réduire la circulation du virus, nous pourrons alors alléger les contraintes qui pèsent sur nos vies quotidiennes. Je vous remercie et je me tiens à votre disposition ainsi que les ministres présents pour répondre à vos questions.